

*Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !*

## **Comité Hygiène et Sécurité et des conditions de Travail**

Le Comité hygiène et sécurité et conditions de travail s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 1er avril 2016.  
Sous la présidence de M. Mathieu, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département.

la séance s'est ouverte à 09h30 et a été suspendue à 13h25.

Etaient présents à cette réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel : Solidaires DGFIP 62, FO DGFIP 62, CGT DGFIP 62, CFTC DGFIP 62, UNSA 62 ainsi que les assistants de prévention, une assistante sociale et Mme HEROUER secrétaire animatrice du CHSCT.

### **L'ordre du jour du CHSCT est le suivant**

- 1) Note d'orientations ministérielles Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2016.
- 2) Bilan du DUERP/PAP 2014-2015.
- 3) Propositions de projets de restructuration de Longuenesse.
- 4) Mise en place du rapprochement des SPF et de l'enregistrement sur Boulogne et Arras.
- 5) Point sur les mopieurs.
- 6) Questions diverses.
  - Fiches de signalement

### **Notes d'orientations ministérielles Santé, Sécurité et Conditions de travail 2016**

2 idées essentielles ressortent de cette note :

- L'évaluation et la prévention des risques professionnels restent au cœur de l'action des CHSCT  
avec comme priorité des actions à mener, la prévention des RPS (risques psychosociaux) et du risque d'incendie et de panique.

- Le CSHSCT doit avoir les moyens d'accomplir l'ensemble des missions.

Pour réaliser ses objectifs, il est notamment préconisé d'établir, au niveau ministériel, une fiche d'impact, de veiller à la formation de ses membres et des gestionnaires de site.

Sur le plan financier, la dotation a été maintenue à 129,77 euros par agents en 2016.

### Bilan du DUERP/PAP 2014-2015

Petit rappel :

Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) résulte de l'obligation de recensement des risques (art 41 du code du travail) prévue par la note Finances du 08/09/2014.

Après l'établissement du recueil des risques en décembre 2014 et le CHSCT du 1er trimestre 2015, les propositions ont été intégrées et le PAP (programme annuel de prévention) signé.

Voici l'état d'avancement et le financement du programme annuel de prévention :

#### ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION 2014/2015

COTATION	RISQUES IDENTIFIES		RISQUES TRAITES		RISQUES RESTANT A TRAÏTER
	NOMBRE	%			
A	193	26,99	191	98,96	2
B	79	11,05	60	75,94	19
C	64	36,92	116	43,93	148
D	179	25,03	168	93,85	11
<b>TOTAL =</b>	715	100	535	74,83	180

#### FINANCEMENT DU PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION

	FINANCEMENT DIRECTIONNEL	%	FINANCEMENT CHSCT	%	TOTAUX
Risques liés à l'activité physique	0	0	838	1,44	7276838
Risques chimiques	119950	34,96	4776	8,17	124726
Risques biologiques et liés au manque d'hygiène	3396	0,98	1000	1,72	4396
Risques liés aux déplacements et aux chutes	3000	0,87	13715	23,48	16715
Risques d'incendie d'explosion et de panique	27950	8,15	12566	21,52	40516
Risques liés aux phénomènes physiques et aux bâtiments	187064	5,52	5796	9,92	192860
Risques liés aux équipements de travail	0	0	1530	2,62	1530
Risques psychosociaux	0	0	1980	3,38	1980
Risques liés à l'intervention d'entreprises extérieures	0	0	0	0	0
Risques particuliers	1776	0,52	5500	9,41	7276
Autres risques	0	0	10718	18,34	10718
<b>TOTAUX</b>	<b>343136</b>	<b>100</b>	<b>58419</b>	<b>100</b>	<b>401555</b>

Pour information, le désamiantage partiel du site de Boulogne ( pour partie seulement....) a coûté 100.000 euros.

Pour un effectif de 1612 agents, on pourra notamment retenir 5634 expositions pour 661 RPS (risques psychosociaux) sachant que ces derniers se décomposent en 6 catégories, avec 23 expositions possibles.

Tous ces points sont examinés par les groupes de travail et le CHSCT puisqu'ils relèvent directement de cette instance. **Les solutions envisagées se heurtent trop souvent aux limites de financement.**

Tous ces points sont examinés par les groupes de travail et le CHSCT puisqu'ils relèvent directement de cette instance. **Les solutions envisagées se heurtent trop souvent aux limites de financement.**

**Pour la CFTC-DGFIP 62, les fonds utilisés par le biais de cofinancement pour palier aux diminutions des crédits de la direction ne cessent de porter atteinte au bon fonctionnement du CHSCT et de sa mission première, à savoir la sécurité des agents. La vigilance reste une fois de plus d'actualité.**

La mise à jour du DUERP est en cours pour une clôture au 30/06/2016.

### **Restructurations**

Les points 3 et 4 n'ont pour le moment pas été débattus à la demande des OS. En effet, une visite sur le site de Longuenesse est prévue semaine 14 par l'ISST ( inspecteur santé sécurité au travail) et les médecins de prévention. Dès lors, le report de toute discussion semblait nécessaire afin de pouvoir tenir compte de leurs avis. Ces 2 sujets seront donc évoqués le 20 avril prochain.

### **Point sur les mopieurs**

Suite à l'installation de ces appareils, un premier bilan a été réalisé :

- envoi des notices fin mars auprès de chaque site.
- Création de petits groupes de travail avec des agents pour cibler les problèmes et chercher rapidement des solutions.
- Envoi d'un message de la direction pour signifier son mécontentement au fournisseur ( problème d'impression des SPF en A3 – Fidji. La solution existe par l'acquisition d'un logiciel, des négociations sont en cours pour obtenir gratuitement ce dernier en compensation du préjudice.
- Pour les soucis d'impression des enveloppes, un réglage doit être effectuer afin de paramétrer l'appareil.
- Pour le pb de mémoire de la fonction « différé »..... point de solution pour le moment.....**oserions nous dire.....différée.**

Pendant la campagne d'accueil du public, des imprimantes pour les boxes de back-office seraient prévues.....à confirmer

Une fois de plus, on installe, certes à la demande de Bercy, on voit les problèmes qui en découlent et on commence à réfléchir à des solutions... s'il y en a....voilà comment fonctionne notre direction, plutôt que de chercher en amont et prévenir ..... ou comment se générer des ennuis pour ensuite chercher des solutions.....BRAVO.

### Questions diverses

- Fiches de signalement : il a été constaté que nombre d'entre elles avaient été rédigées entre collègues, la direction en a pris note ...**Sur ce point, la CFTC ne peut que relever ce fait directement lié à la dégradation des conditions de travail et de l'ambiance générale. Le « diviser pour mieux régner » que prônent nos directeurs paye (notamment pour les mouvements de grève ou les suppressions de service).... mais ces fruits ne sont ni juteux et ni savoureux pour les agents, bien au contraire....**

Compte rendu de votre représentant CFTC DGFIP 62 au CHS-CT

Yann Plouviez

SIP de LILLERS



Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais

<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 4 -